

Conventions d'écriture (rappel)

on utilise 3 conventions pour écrire des expressions littérales :

- 1^{ère} convention : on n'écrit pas le signe \times devant une lettre ou devant une parenthèse
- 2^{ème} convention : dans le produit d'une lettre par un nombre, on écrit le nombre devant la lettre
- 3^{ème} convention : on n'écrit pas le nombre 1 devant une lettre ou une parenthèse

Remarque : • le produit $a \times a$ où a est un nombre s'écrit a^2 et se lit « a au carré » ;
• le produit $a \times a \times a$ s'écrit a^3 et se lit « a au cube ».

Exercice : Ecrire plus simplement les calculs suivants :

$$4 \times (2 + b) = \text{.....}$$

$$2 \times (4 \times x + 3) \times 5 = \text{.....}$$

$$6 \times a \times 7 \times b = \text{.....}$$

$$z \times 6z = \text{.....}$$

$$5x \times 3x \times x + 2x \times 8 = \text{.....}$$

$$1 \times (7x - 3) + 1x = \text{.....}$$